



Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs

Cinq ans après leur immatriculation, 23 % des auto-entrepreneurs déclarés au premier semestre 2010 sont encore actifs sous ce régime. En effet, parmi les 62 % qui ont démarré une activité économique, 38 % sont pérennes à cinq ans.

Pour la même génération, la proportion d'entrepreneurs individuels classiques encore actifs après cinq ans est beaucoup plus élevée (50 %).

La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs cinq ans après dépend beaucoup du secteur d'activité. Elle est la plus élevée dans la santé humaine et l'action sociale (46 %) et dans l'enseignement (35 %). En revanche, elle est plus faible que la moyenne dans l'information-communication et le commerce (19 %).

La pérennité croît avec l'âge de l'auto-entrepreneur. Elle dépend également du fait d'exercer en activité principale ou non : s'il s'agit initialement d'une activité de complément, la pérennité à cinq ans est plus faible que pour une activité principale.

En moyenne, les auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 encore actifs cinq ans après déclarent un chiffre d'affaires de 10 200 euros en 2014, inférieur de 400 euros à celui déclaré deux ans plus tôt. Pour les auto-entrepreneurs en activité principale, ce chiffre d'affaires annuel moyen est de 12 800 euros, contre 7 700 euros pour ceux en activité de complément.

Damien Richet, pôle Démographie des entreprises et des établissements, Insee

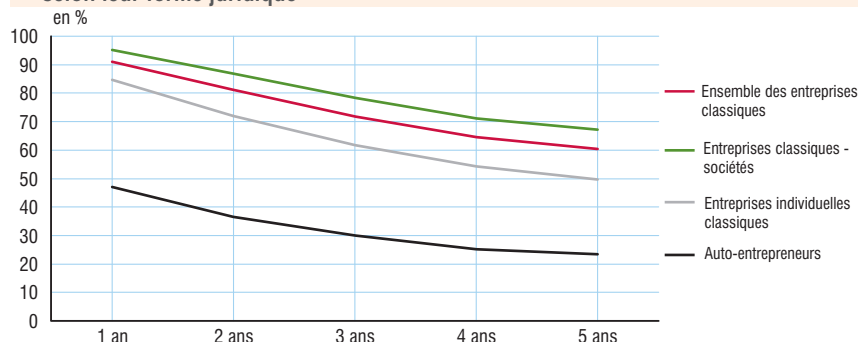
La mise en place en janvier 2009 du régime de l'auto-entrepreneur (requalifié micro-entrepreneur fin 2014 ; *définitions*) s'est aussitôt traduite par une forte augmentation du nombre de créations d'entreprises. En 2010, 360 000 auto-entrepreneurs se sont immatriculés, dont 191 000 au premier semestre, champ de cette étude. Ce régime représentait 58 % des créations de l'année et près de 80 % des nouvelles entreprises individuelles. En 2016, ces proportions ont diminué respectivement à 40 % et 61 %.

Sur 100 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010, 38 n'ont jamais été actifs et leur radiation a été prononcée ; 62 ont effectivement démarré une activité économique (*définitions*). Parmi ces derniers, cinq ans après, 39 ont cessé (*définitions*) en tant qu'auto-entrepreneur et 23 sont toujours actifs sous ce régime (*figure 1*), soit une pérennité à cinq ans (*définitions*) de

38 %. Pour les entreprises classiques de la même génération, la pérennité à cinq ans est

beaucoup plus élevée (60 %), y compris pour les entrepreneurs individuels (50 %).

1 Proportion d'entrepreneurs immatriculés en 2010 encore actifs cinq ans après, selon leur forme juridique



Note : contrairement aux entrepreneurs classiques, qui démarrent quasiment tous leur activité, une proportion importante d'auto-entrepreneurs ne débute jamais d'activité économique. Utiliser la notion de proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs (*définitions*), qui tient compte de cette faible propension au démarrage, permet de ne pas surestimer leur solidité lors de la comparaison avec les entreprises classiques. Pour ces dernières, la proportion d'entreprises encore actives et le taux de pérennité sont quasi identiques, on peut donc utiliser indistinctement les deux concepts.

Lecture : 47,0 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 sont encore actifs un an après leur immatriculation.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles immatriculées au premier semestre 2010.

Source : Insee, enquêtes Sine et auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015).

Les auto-entrepreneurs des services aux ménages restent plus souvent actifs cinq ans après leur immatriculation

Comme pour les entrepreneurs individuels classiques, le secteur d'activité est un déterminant important de la pérennité des auto-entrepreneurs. La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans est la plus élevée dans les activités de services aux ménages. En effet, elle est de 46 % dans la santé humaine et l'action sociale, 35 % dans l'enseignement et 29 % dans les arts, spectacles et activités récréatives (figure 2). Toutefois, elle est beaucoup moins importante que celle des entrepreneurs individuels classiques. Elle est inférieure de 31 points dans la santé humaine et l'action sociale, de 25 points dans les arts, spectacles et activités récréatives et de 20 points dans l'enseignement. La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans est inférieure à la moyenne dans les activités de services aux entreprises : 22 % dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et 21 % dans les activités de services administratifs et de soutien. Pourtant, pour les entrepreneurs individuels classiques, le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques est l'un des plus pérennes (60 % à cinq ans). Cet écart peut s'expliquer par les parts des auto-entrepreneurs de ces secteurs qui répondent à une opportunité ponctuelle (30 % contre 19 % pour l'ensemble) et qui exercent en activité de complément (50 % contre 46 %).

Dans le commerce, où les immatriculations d'auto-entrepreneurs sont les plus fréquentes en 2010 (20 %), la proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans est plus faible (19 %). Dans ce secteur, elle est aussi moins élevée que la moyenne pour les entrepreneurs individuels classiques (38 %). C'est aussi le cas dans l'information et la communication, avec 19 % d'auto-entrepreneurs encore actifs cinq ans après et 42 % pour les entrepreneurs individuels classiques.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » effectuée sur les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité d'une entreprise (définitions). Cette analyse confirme la hiérarchie des secteurs d'activité. Ainsi, à autres caractéristiques identiques, les auto-entrepreneurs de la santé et de l'action sociale ont 2,4 fois plus de chances d'être pérennes à cinq ans que ceux du commerce (figure 3). De même, ceux des arts, spectacles et activités récréatives en ont 1,6 fois plus et ceux de l'enseignement 1,5 fois plus. En revanche, dans la construction et les services aux entreprises, les chances de pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs ne sont pas significativement différentes de celles du commerce.

La pérennité augmente avec l'âge de l'auto-entrepreneur

La proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans augmente avec l'âge. Ainsi, 16 % des auto-entrepreneurs âgés de moins de

30 ans lors de leur immatriculation en 2010 sont encore actifs sous ce régime cinq ans après, contre 21 % des 30-39 ans, 28 % des 40-49 ans et 31 % des 50 ans ou plus. En revanche, chez les entrepreneurs individuels classiques, la proportion est nettement moins variable selon l'âge. Elle est légèrement plus élevée pour les tranches d'âge médianes (52 % pour les 30-39 ans, 51 % pour les 40-49 ans) que pour les tranches extrêmes (49 % pour les moins de 30 ans et 43 % pour les 50 ans ou plus).

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme cet effet positif de l'âge sur la pérennité. Les auto-entrepreneurs de 50 ans ou plus ont 1,9 fois plus de chances d'être pérennes à cinq ans que ceux de moins de 30 ans (figure 3).

L'écart entre les proportions d'auto-entrepreneurs encore actifs après cinq ans est de quatre points en faveur des femmes (26 % contre 22 % pour les hommes). Cela s'explique en partie par un positionnement sectoriel plus favorable. En effet, les auto-entrepreneuses sont surreprésentées dans les activités où la pérennité est la plus forte : c'est le cas dans la santé humaine et l'action sociale ou l'enseignement, où respectivement 72 % et 44 % des immatriculations sont féminines en 2010, contre 34 % en moyenne. Pour les entrepreneurs individuels classiques, les chances de pérennité à cinq ans sont de 53 % pour les femmes, soit cinq points de plus que pour les hommes. L'écart s'explique là aussi en partie par des différences de positionnement sectoriel. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, les écarts entre femmes et hommes n'apparaissent pas significatifs, pour les auto-entrepreneurs comme pour les entrepreneurs individuels classiques. Il semble donc que le choix du secteur d'activité par le créateur soit la principale explication de l'écart de pérennité entre femmes et hommes.

Le niveau de diplôme et les moyens financiers engagés à la création n'ont pas d'impact significatif sur la pérennité des auto-entrepreneurs. Ce n'est pas le cas pour les entrepreneurs individuels classiques, dont les chances de pérennité augmentent nettement avec les montants investis lors de la création.

Le risque de cessation des auto-entrepreneurs s'amenuise au fil des ans

Parmi les auto-entrepreneurs immatriculés en 2010, 47 % sont encore actifs un an après leur immatriculation. La première année, le risque de cessation de l'activité d'auto-entrepreneur (y compris par absence de démarrage ; définitions) est donc de 53 %.

Ce risque de cessation diminue au fil des années. Parmi les auto-entrepreneurs actifs au bout d'un an, 22 % cessent la deuxième année, 18 % la troisième (parmi les auto-entrepreneurs actifs au bout de deux ans), 16 % la quatrième, alors qu'ils ne sont que 7 % à cesser la cinquième année. Les risques de cessation d'une année sur l'autre

2 Taux de pérennité des entrepreneurs immatriculés en 2010 selon leur secteur d'activité en %

Secteur d'activité	Auto-entrepreneurs					
	Répartition à l'immatriculation	Taux de démarrage	Part des auto-entrepreneurs actifs 5 ans après	Taux de pérennité à 5 ans (pour les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité)		Taux de pérennité à 5 ans des entrepreneurs individuels classiques
				En Ensemble	En activité de complément principale	
Industrie	4	68	28	41	45	52
Construction	15	59	23	39	42	44
Commerce	20	54	19	35	39	38
Transports et entreposage	1	43	12	29	31	69
Hébergement et restauration	2	58	21	36	38	44
Information-communication	6	61	19	32	36	42
Activités financières et d'assurance	1	53	9	17	22	57
Activités immobilières	1	54	18	34	37	30
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	17	67	22	34	36	60
Activités de services administratifs et de soutien	8	61	21	34	37	47
Enseignement	6	76	35	46	48	55
Santé humaine et action sociale	3	78	46	59	57	77
Arts, spectacles et activités récréatives	5	66	29	44	46	54
Autres activités de services aux ménages	13	64	26	40	45	53
Ensemble	100	62	23	38	41	34

Lecture : l'industrie représente 4 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010. 28 % sont encore actifs sous ce régime cinq ans après leur immatriculation. En effet, sur les 68 % d'entre eux qui ont démarré une activité économique, 41 % sont pérennes cinq ans.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles immatriculées au premier semestre 2010.

Source : Insee, enquêtes Sine et auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015).

des auto-entrepreneurs et des entrepreneurs individuels classiques se rapprochent de plus en plus au fil des ans jusqu'à être équivalents. En effet, pour ces derniers, ce risque passe de 15 % les trois premières années à 12 % la quatrième et 8 % la cinquième année.

Les auto-entrepreneurs en activité principale sont plus pérennes

La pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité économique est plus élevée lorsqu'ils en ont fait leur activité

principale : 41 % contre 34 % pour une activité de complément (figure 4). L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » le confirme : pour une activité de complément, les chances de pérennité à cinq ans sont inférieures de 20 % à celles pour une activité principale (figure 3).

Toutefois, au fil du temps, l'activité d'auto-entrepreneur tend légèrement à rester ou devenir une activité d'appoint. Ainsi, au démarrage de leur activité économique en 2010, 54 % des auto-entrepreneurs l'ont déclarée comme principale, contre 46 % comme activité de complément. Fin 2015, parmi les auto-entrepreneurs encore actifs, 51 % le sont au titre de leur activité principale contre 49 % au titre d'une activité de complément. En effet, cinq ans après leur immatriculation, 34 % des auto-entrepreneurs pérennes qui avaient démarré en activité principale exercent désormais en activité de complément, tandis qu'une proportion légèrement moindre a fait le chemin en sens inverse (30 %).

Exercer en activité principale ou en activité de complément a une influence sur les chances de pérennité. Cependant, cette influence diminue dans le temps. Les taux de pérennité d'une année sur l'autre des auto-entrepreneurs en activité principale et en activité de complément ont tendance à se rapprocher au fil des années. Ainsi, le taux de pérennité à un an est de 72 % pour les auto-entrepreneurs qui ont démarré en activité de complément contre 78 % pour ceux qui ont démarré en activité principale, soit six points d'écart. Après quatre ans, l'écart des taux de pérennité par rapport à l'année précédente n'est plus que d'un point en défaveur des auto-entrepreneurs qui avaient démarré en activité de complément (93 % contre 94 %).

Le temps consacré à l'activité d'auto-entrepreneur est globalement faible. Seuls 38 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 et encore actifs sous ce régime fin 2015 ont consacré plus de 70 heures de travail à leur entreprise le mois précédant l'enquête. Cette durée est peu élevée, y compris pour ceux exerçant en activité principale : ceux-ci sont 62 % à y consacrer plus de 70 heures par mois. Elle est très faible pour ceux exerçant en activité de complément : seulement 12 % y consacrent plus de 70 heures mensuelles.

3 Principaux déterminants de la pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010

Variable	Rapport de cotes	Variable	Rapport de cotes
Région		Principal métier	
Île-de-France	ns	Activité d'auto-entrepreneur identique au principal métier	Réf.
Province	Réf.	Activité d'auto-entrepreneur différente du principal métier	0,8
Secteur d'activité)		Situation avant l'immatriculation	
Industrie	1,3	Indépendant ou à son compte	1,3
Construction	ns	Agent de la fonction publique	1,4
Commerce	Réf.	Salarié du secteur privé	Réf.
Transports et entreposage, hébergement et restauration	ns	Au chômage depuis moins d'un an	0,8
Information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières	ns	Au chômage depuis un an ou plus	ns
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	ns	Étudiant ou scolaire	ns
Activités de services administratifs et de soutien	ns	Sans activité professionnelle	1,3
Enseignement	1,5	Retraité	ns
Santé humaine et action sociale	2,4	Sexe	
Arts, spectacles et activités récréatives	1,6	Femme	ns
Autres activités de services aux ménages	1,2	Homme	Réf.
Importance de l'activité auto-entrepreneuriale au démarrage		Diplôme le plus élevé	
Activité de complément	0,8	Diplôme du 2 ^e ou 3 ^e cycle du supérieur	Réf.
Activité principale	Réf.	Diplôme du 1 ^{er} cycle du supérieur	ns
Opportunité du régime		Baccalauréat	ns
Entreprise créée même sans le régime	1,1	CAP, BEP	0,9
Non	Réf.	Aucun diplôme, CEP, BEPC	ns
Âge		Expérience dans la création d'entreprise	
Moins de 30 ans	0,8	Oui	ns
Entre 30 et 39 ans	Réf.	Non	Réf.
Entre 40 et 49 ans	1,4		
50 ans ou plus	1,5		

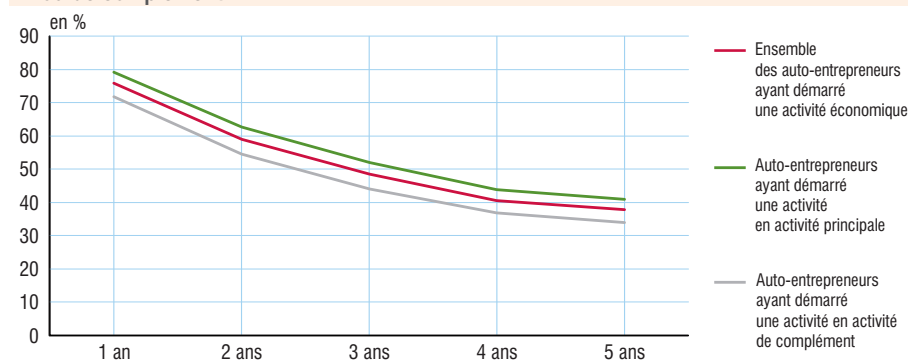
ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %. Réf. : modalité de référence.

Note : l'analyse des chances de pérennité à cinq ans d'un auto-entrepreneur est réalisée à l'aide d'une régression logistique afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur (définitions). Cette analyse porte sur le taux de pérennité et non sur la proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs à cinq ans (définitions) puisque le déterminant « importance de l'activité auto-entrepreneuriale au démarrage » n'a de sens que pour les auto-entrepreneurs ayant démarré. C'est une caractéristique très importante pour étudier la pérennité des auto-entrepreneurs.

Lecture : toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les auto-entrepreneurs de l'industrie ont une probabilité de pérennité à cinq ans, relativement à celle de ne pas l'être, 1,3 fois plus élevée que les auto-entrepreneurs du commerce (secteur de référence). Les chances de pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs de 50 ans ou plus sont 1,5 / 0,8 = 1,9 fois supérieures à celles des auto-entrepreneurs de moins de 30 ans.

Champ : auto-entrepreneurs du champ Sine immatriculés en France métropolitaine au 1^{er} semestre 2010 ayant démarré leur activité. Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015), base non-salariés.

4 Taux de pérennité des auto-entrepreneurs selon qu'ils exercent en activité principale ou de complément



Lecture : 75,8 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 ayant démarré leur activité sont encore actifs un an après leur immatriculation.

Champ : auto-entrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2010 ayant démarré leur activité économique.

Source : Insee, enquêtes Sine et auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015).

Un chiffre d'affaires annuel moyen de 10 200 euros

En 2014, le chiffre d'affaires annuel moyen des auto-entrepreneurs encore actifs sous ce régime fin 2015 est de 10 200 euros, soit 400 euros de moins que celui de 2012. Pour les auto-entrepreneurs exerçant en activité principale, le chiffre d'affaires de 2014 s'élève en moyenne à 12 800 euros ; il dépasse 5 000 euros pour 64 % d'entre eux (figure 5). Pour ceux exerçant en activité de complément, le chiffre d'affaires est en moyenne bien moins élevé (7 700 euros en

2014) ; il est inférieur à 5 000 euros dans 56 % des cas. L'hébergement-restauration est le secteur le plus rémunérateur, avec en moyenne un chiffre d'affaires de 14 300 euros annuels.

Les auto-entrepreneurs dégagent un chiffre d'affaires beaucoup plus faible que celui des créateurs individuels classiques. Plus des trois quarts déclarent moins de 15 000 euros de recettes annuelles en 2014, contre un peu plus d'un quart des entrepreneurs individuels classiques. Seulement 3 % des auto-entrepreneurs ont un chiffre d'affaires déclaré supérieur à 32 600 euros (plafond d'appartenance à ce régime, excepté dans le commerce), contre 56 % des entrepreneurs individuels classiques. ■

Sources

Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) - enquête auto-entrepreneurs : dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. L'échantillon utilisé est composé de 40 000 auto-entrepreneurs inscrits au premier semestre 2010. Ils ont été enquêtés à trois reprises en 2010, 2013 et 2015. Seules les unités ayant été actives au moins un trimestre entre 2010 et 2013 ont été enquêtées pour la seconde vague. Le champ de l'enquête couvre 191 000 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010 dans les activités marchandes non agricoles. La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2010 est la NAF rév. 2 au niveau A21.

Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) : caisse nationale de la branche du recouvrement du régime général de la sécurité sociale. Les chiffres d'affaires déclarés à l'Acos par les cotisants alimentent la base « non-salariés » de l'Insee qui est utilisée dans cette étude.

Définitions

Régime de l'auto-entrepreneur : entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, il offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Depuis le 19 décembre 2014, le régime a été remplacé par celui du **micro-entrepreneur**. En

5 Répartition des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité selon leur chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires en 2014	en %	
	Auto-entrepreneurs dont l'activité est la principale source de revenus fin 2013	Auto-entrepreneurs dont l'activité est une source de revenus complémentaire fin 2013
Pas de chiffre d'affaires	2,1	3,2
Moins de 3 000 euros	24,2	39,7
De 3 000 à moins de 5 000 euros	10,2	13,6
De 5 000 à moins de 10 000 euros	16,2	16,9
De 10 000 à moins de 15 000 euros	14,5	11,3
De 15 000 euros à moins de 32 600 euros	28,2	13,8
32 600 euros ou plus	4,6	1,5
Total	100,0	100,0

Lecture : 2,1 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 encore actifs fin 2015 pour qui l'auto-entrepreneuriat est la source principale de revenus fin 2013 ont un chiffre d'affaires nul en 2014.

Champ : auto-entrepreneurs du champ Sine immatriculés au premier semestre 2010 actifs sous ce régime fin 2015.

Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010, 2013 et 2015), base non-salariés.

2015, le micro-entrepreneur devait réaliser moins de 82 200 euros de chiffre d'affaires annuel pour une activité commerciale et moins de 32 900 euros pour les prestations de services et activités libérales.

Démarrage de l'activité économique : un auto-entrepreneur est considéré comme ayant démarré une activité économique quand il déclare au moins un chiffre d'affaires non nul à l'Acos dans les huit trimestres suivant son inscription.

Cessation de l'activité économique : un auto-entrepreneur ayant démarré son activité économique est considéré comme l'ayant cessée quand il ne déclare plus de chiffre d'affaires positif à l'Acos pendant huit trimestres consécutifs. Sa date de cessation économique est alors le dernier jour du dernier trimestre où le chiffre d'affaires déclaré est non nul.

Pérennité à N années : pour les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité, être pérenne, c'est être encore actif N années après l'immatriculation. Par exemple, un auto-entrepreneur immatriculé au premier trimestre 2010 ayant démarré son activité avant la fin de l'année 2011 et encore actif au premier trimestre 2015 est considéré comme pérenne à cinq ans. Le terme « pérennité » est donc ici exclusivement réservé aux auto-entrepreneurs ayant démarré.

Proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs : à la différence du concept précédent, si on rapporte le fait d'être actif N années après l'immatriculation à l'ensemble des auto-entrepreneurs (ayant démarré leur activité ou non), on parle de proportion d'auto-entrepreneurs encore actifs à N années. Pour les entreprises classiques,

qui démarrent quasiment toutes, la proportion d'entreprises encore actives et le taux de pérennité sont quasiment identiques. On peut donc utiliser indistinctement les deux concepts dans les analyses sur ces entreprises.

Mesure de l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité : les nombreux facteurs influant sur la pérennité des entrepreneurs ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité des entrepreneurs, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses mesurables égales par ailleurs »). Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée « réf. ». Le coefficient appelé *odds ratio* est le rapport des cotes de pérennité de la sous-population d'intérêt sur la sous-population de référence. La cote *c* d'un événement est égale au rapport de sa probabilité *p* sur la probabilité de l'événement opposé : $c = p / (1 - p)$. Plus l'*odds ratio* est supérieur à 1 (respectivement inférieur à 1), plus la probabilité d'atteindre le 5^e anniversaire est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.

Bibliographie

- Richet D., Rousseau S. et Mariotte H., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : trois ans après, 30 % sont encore actifs », *Insee Première* n° 1595, mai 2016.
- Béziau J. et Bignon N., « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : C. Kohler
Impression : Jouve
Code Sage IP171666
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

